



Produits chimiques? Utilisez-les en toute sécurité!

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ ET SCÉNARIOS D'EXPOSITION

CE QUE LES EMPLOYÉS DOIVENT SAVOIR ET FAIRE

Si votre entreprise utilise des substances dangereuses enregistrées conformément à REACH, il est possible que vous voyiez bientôt de nouvelles fiches de données de sécurité étendues. C'est l'une des principales innovations de REACH vous permettant, ainsi qu'aux autres employés, d'utiliser ces substances en toute sécurité.

QUI A-T-IL DE NOUVEAU DANS LES FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ ÉTENDUES ?

Les fiches de données de sécurité étendues comprennent une annexe contenant des scénarios d'exposition. Ceux-ci contiennent des conseils pratiques sur les conditions d'utilisation sûre des produits chimiques, y compris les mesures de gestion des risques et des déchets requises. Ces informations proviennent de l'évaluation de la sécurité chimique réalisée conformément à REACH pour toutes les utilisations au cours du cycle de vie de la substance.

QUELS SERONT LES AVANTAGES DES NOUVELLES RÈGLES POUR VOUS?

Les nouvelles règles contribueront à protéger votre santé et l'environnement. Les informations supplémentaires figurant dans les scénarios d'exposition peuvent être utilisées pour rendre l'utilisation des produits chimiques plus sûre, réduire l'exposition aux produits chimiques dangereux et éviter les maladies professionnelles. Les nouvelles règles introduites par REACH complètent la législation

POURQUOI DEVEZ-VOUS AGIR ?

C'est important pour votre santé. Si votre entreprise ne respecte pas REACH, cela peut avoir des conséquences significatives pour vous, étant donné qu'il se peut que vous n'utilisiez pas les produits chimiques en toute sécurité.

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE ?

Montrez cette brochure à vos employeurs pour vous assurer qu'ils savent que faire lors de la réception de fiches de données de sécurité étendues. Étant donné que vous êtes exposé aux produits chimiques dans votre entreprise, vous êtes bien placé pour aider votre employeur à respecter leurs obligations juridiques.

Assurez-vous que vous, ainsi que les autres employés de l'entreprise, comprenez et appliquez les mesures des fiches de données de sécurité étendues. En cas de difficultés, demandez une formation à vos employeurs. Il s'agit d'une obligation prévue par la législation relative à la protection des employés.



QUE DOIT FAIRE VOTRE ENTREPRISE ?

Lorsque votre entreprise reçoit une fiche de données de sécurité étendue, votre employeur doit suivre plusieurs étapes. Assurez-vous que votre responsable de la sécurité les connaît.

Étape 1 : vérifier si **les utilisations** du produit chimique par votre entreprise sont couvertes par la section 1.2 de la fiche de données de sécurité et par le scénario d'exposition.

Étape 2 : si vos utilisations sont couvertes, comparer les **conditions d'utilisation sûre** décrites dans le scénario d'exposition aux conditions réelles d'utilisation dans votre entreprise.

Si une inadéquation apparaît à l'étape 1 ou 2, votre entreprise doit agir, en choisissant une des cinq options suivantes :

OU PUIS-JE TROUVER DES INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES ET UN SOUTIEN ?

La CES propose des pages web consacrées à REACH : <http://www.etuc.org/r/830>

L'ECHA fournit des guides, des outils informatiques et des manuels :

<http://echa.europa.eu/downstream>, ainsi que des données sur toutes les substances enregistrées : <http://echa.europa.eu/registered-substances>

Les services d'assistance technique nationaux prévus par

REACH offrent des conseils pratiques dans les langues nationales:

<http://www.echa.europa.eu/nationalhelp/>

EU-OSHA fournit des informations sur la gestion des risques liés à l'utilisation de substances dangereuses dans le cadre professionnel:

<http://osha.europa.eu/topics/ds>

Le portail d'aide à la substitution subsidié par l'UE est une source d'informations sur les substances et technologies alternatives. <http://subsport.eu>

QUELLES SONT LES CINQ OPTIONS POUR VOTRE ENTREPRISE ?

Option 1 : demander au fournisseur d'inclure votre utilisation dans sa fiche de données de sécurité

Il devra fournir à votre entreprise un scénario d'exposition révisé pour votre utilisation. Votre employeur doit communiquer aux fournisseurs suffisamment d'informations sur vos utilisations et les conditions d'utilisation pour leur permettre de réaliser l'évaluation.

Option 2 : adapter l'activité de votre entreprise aux conditions d'utilisation décrites dans les scénarios d'exposition, à savoir :

- appliquer les conditions d'utilisation sûre prescrites,
- adapter la composition/conception de votre produit et
- recommander les conditions d'utilisation sûre appropriées à vos clients.

Option 3 : rechercher un autre fournisseur pouvant fournir un scénario d'exposition couvrant votre utilisation et vos conditions d'utilisation sûre.

Option 4 : rechercher une solution technique alternative

et arrêter d'utiliser la substance en question.

Option 5 : réaliser une évaluation de la sécurité chimique

Vérifier tout d'abord si une exemption s'applique. Si ce n'est pas le cas, votre entreprise doit élaborer son propre rapport de sécurité chimique pour ses utilisations et conditions d'utilisation sûre. Il lui incombera de tenir à jour le rapport de sécurité chimique et de le tenir à la disposition des autorités nationales dans l'éventualité où celles-ci feraient une demande d'inspection.

